



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES BOURSIERS COMMUNAUX

La 79<sup>ème</sup> assemblée s'est déroulée à Crissier le 26 avril 2024 sous la présidence de Monsieur Jean-François Niklaus.

Début de l'assemblée à 9h33.

### **1. Introduction du président après les salutations d'usage à :**

Madame la Préfète,  
Madame la Députée,  
Monsieur le Président du Conseil communal,  
Monsieur le Syndic,  
Madame la Municipale,  
Mesdames et Messieurs les invités, membres d'honneur et sponsors,  
Chers collègues, chers amis,

C'est en rappelant qu'il n'y a pas eu d'Assemblée générale l'année dernière à la suite de l'organisation de la mémorable et somptueuse 77<sup>ème</sup> édition qui s'est déroulée à Yverdon-les-Bains que notre Président ouvre la 79<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle de l'Association Cantonale Vaudoise des Boursiers Communaux. La liste de présence fait état de 141 membres présents à notre assemblée. Notre Président remercie toutes et tous pour cette magnifique participation.

Jean-François Niklaus adresse ses remerciements au Syndic de la commune de Crissier qui a offert les café-croissants, ainsi que pour la mise à disposition de l'infrastructure en matériel et personnel nécessaires au déroulement de notre assemblée. Ces remerciements vont également à toutes les personnes, et particulièrement à notre collègue Véronique Bruchez, sa collaboratrice Madame Floriane Studer et les autres collaborateurs de la commune, pour leur importante implication dans l'organisation de cette journée.

Le Comité de l'ACVBC a siégé à plusieurs reprises pour planifier et organiser cette assemblée. Notre Président remercie encore les collaborateurs ainsi que les autorités politiques de la commune qui ont participé à cette préparation.

Le Président salue les différentes personnalités qui ont répondu à l'invitation et qui partageront tout ou partie de cette manifestation :

Madame la Conseillère d'État et Ministre des Finances du Canton Valérie Dittli,  
Madame Anne Marion Freiss, préfète du district de l'Ouest lausannois,  
Monsieur Simon Barraud, Président du Conseil communal de Crissier,  
Monsieur Laurent Bovay, Syndic de notre commune hôte,  
Madame Caroline Albiker Pochon, Municipale de notre commune hôte,  
Madame Chantal Weidmann-Yenny, Présidente de l'UCV,

Madame Emma Sheedy, Directrice des finances communales auprès de la Direction des finances communales de la DGAIC,  
Monsieur Jean-Paul Carrard, Directeur de la perception à l'ACI,  
Monsieur Eloi Fellay, Directeur de l'UCV,  
Monsieur Fabio Cappelletti, adjoint de la Directrice des finances communales auprès de la Direction des finances communales de la DGAIC,  
Monsieur Nazmi Hasani, adjoint du Directeur de la division perception à l'ACI,  
Madame Sophie Mizar, chargée du projet MCH2 auprès de la Direction des finances communales de la DGAIC,  
Monsieur Charles-Henri Clerc, gestionnaire financier auprès de la Direction des finances communales de la DGAIC,  
Madame Patricia Audétat, Présidente de l'AVSM,  
Madame Nadine Cossy, Présidente de l'AVDCH,  
Monsieur Stéphane RoCHAT, Président de l'AVIATCO,  
Mesdames Anne Bovet et Dominique Depping, ainsi que Monsieur Fabrice Weber, membres d'honneur.

Jean-François Niklaus salue également les représentants de « Point Commune » qui assistent à nos débats.

Quelques invités et collègues se sont excusés et ont fait part du regret de ne pouvoir assister à cette assemblée.

Une pensée particulière est adressée aux collègues atteints dans leur santé ou qui ont eu la douleur de perdre un proche.

L'Assemblée est priée de bien vouloir se lever afin d'observer quelques instants de silence en leur mémoire.

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour peut donc être suivi tel que présenté.

## **2. Présentation de la Commune par M. Laurent Bovay, Syndic de Crissier**

Après les salutations d'usage, Monsieur le syndic fait une présentation de sa commune.

## **3. Présentation du District par Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois.**

Madame la Préfète nous fait une brève présentation du district qui compte plus de 82'000 habitants avec une croissance démographique forte qui devrait atteindre les 100'000 habitants à l'horizon 2030.

## **4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de 2022 à Yverdon-les-Bains**

Ce dernier est publié in extenso sur le site de l'association.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Aucune modification n'est requise. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## 5. Rapport du Président

*Chères et chers collègues,*

*Tout d'abord, pour les nouveaux membres et invités, je vais faire une brève présentation de mes collègues du Comité :*

- *Jean-Yves Thévoz, de la commune de St-Prex, notre vice-président et gestionnaire des membres jubilaires ;*
- *Nicolas Rapin, notre secrétaire, de la commune de Moudon ;*
- *Laurence Fontana, des communes de Morrens et Bretigny-sur-Morrens, responsable de l'assurance-caution ;*
- *Jean-Marc Moreillon, de la commune d'Aigle, délégué au journal Point Commune ;*
- *Stéphane Ruby, de la commune de Corseaux, notre caissier ;*
- *Fabrice Weber, de la commune d'Yverdon-les-Bains, notre spécialiste MCH2 et membre d'honneur ;*
- *et votre serviteur, de la commune de Villeneuve, président et en charge du site internet.*

*Depuis la fameuse dernière 77ème assemblée d'Yverdon-les-Bains, votre Comité s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter les affaires courantes, admettre les comptes, élaborer les budgets, ainsi que préparer les documents et l'organisation de l'Assemblée générale.*

*Entretemps, le conflit en Ukraine a soufflé ses deux bougies et ne semble toujours pas prêt de s'apaiser, mais en ce qui nous concerne, les communes pilotes ont déjà bien avancé dans la profonde réforme MCH2 qui nous occupe ou va toutes et tous nous occuper ces prochains mois.*

*Je me permettrais donc de relever les sujets suivants, qui ont été traités ou ont fait l'objet de notre attention :*

### **1er point**

*Le 16 septembre 2022 a eu lieu la mémorable 77ème Assemblée générale de notre Association. Pour celles et ceux qui l'ignoraient encore, elle s'est déroulée à la salle de la Marive d'Yverdon-les-Bains par une météo changeante, mais fort heureusement sèche, dans une splendide ambiance aventureuse et avec une parfaite implication des organisateurs... et de tous les participants. La journée s'est terminée par un succulent souper et une soirée dansante bien sympathique.*

*Je tiens encore une fois à remercier Fabrice et ses collaborateurs pour leur impeccable organisation et les nombreuses surprises qui ont ponctué cette incroyable journée ; tout le monde a grandement apprécié et celles et ceux qui n'ont pas encore visionné la magnifique vidéo-souvenir peuvent le faire en se rendant sur le site internet de l'ACVBC, sur la page « événements », ça vaut vraiment la peine.*

*Je charge encore une fois Fabrice de transmettre toute la gratitude du Comité à la Municipalité pour cette organisation et les beaux souvenirs qui resteront à jamais gravés dans nos mémoires.*

## **2ème point**

*Du 29 septembre au 1er octobre 2023, certaines et certains d'entre nous ont vécu une course du 75ème tout aussi mémorable, qui s'est déroulée aux îles Borromées par une météo estivale incroyable !*

*À part de longues heures en car et un retour dans les bouchons habituels de fin de week-end du Valais, les participantes et participants présents ont passé de très bons moments. Des photos-souvenirs sont également disponibles sur le site internet de notre Association.*

## **3ème point**

*MCH2 : 4 lettres pas nécessairement chères à nos cœurs... et qui nous poursuivent depuis de très nombreuses années ; mais surtout, 4 lettres qui ont maintenant commencé à devenir terriblement plus concrètes depuis notre dernière assemblée, puisque les communes pilotes ont cette fois-ci implémenté ce fameux nouveau modèle comptable harmonisé dont on parle depuis fort longtemps, n'est-ce pas Fabrice ?*

*Je ne vais pas m'étendre longuement sur le sujet, car Fabrice serait bien entendu beaucoup plus apte à le faire parmi nous, mais aussi parce que Mme Sheedy va sans aucun doute en parler lors de sa présentation tout à l'heure.*

*Cependant, ce que je peux en dire d'après les échos que j'en ai eu et qui ne m'étonnent pas franchement, car nous nous en doutions depuis longtemps avec Fabrice et les autres membres des différents groupes de travail en la matière, son implémentation, mais surtout son déploiement et sa mise en œuvre informatiques ne sont réellement pas une mince affaire, ni une partie de plaisir.*

*En effet, le temps qu'il faut y consacrer est extrêmement important et demande des ressources que de nombreuses communes n'ont malheureusement pas à disposition. C'est plutôt ennuyeux et c'est un point primordial qui, il me semble, a été négligé ou mal estimé pour la réussite du passage à ce nouveau plan comptable.*

*Il est impératif de bien être conscients de la somme de travail à réaliser pour y parvenir, mais surtout de l'engagement important des fournisseurs des logiciels informatiques pour que tout se passe... plus ou moins bien.*

*Les communes pilotes sont là pour en témoigner : elles essuient les plâtres de cet important changement et je ne peux que leur adresser mes sincères remerciements pour leur engagement et tout le travail qu'elles sont en train d'effectuer.*

## **4ème point**

*Un membre du Comité de l'ACVBC est présent au sein du groupe de travail menant la révision de la Loi sur les communes (LC). Non seulement dans le but d'être là pour voir ce qui s'y passe, mais avant tout pour sensibiliser ce groupe de travail sur l'importante fonction et les tâches du boursier.*

*Car cette révision va également déboucher sur celle du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), qui devrait devenir une Loi sur les finances communales, comme cela se fait dans d'autres Cantons. L'ACVBC a déjà transmis la volonté que la signature du boursier soit également reconnue et mentionnée dans cette Loi, alors qu'une description non exhaustive des tâches principales de la fonction est en possession des organes cantonaux.*

### **5ème point**

*Les divers cours ou formations mis sur pied en collaboration avec l'UCV remportent toujours un franc succès.*

*Je les conseille vivement et invite tous les nouveaux membres et toutes celles et tous ceux qui désirent un bon rafraîchissement de leurs connaissances, ils sont réellement très utiles et bienvenus. Et je ne peux qu'adresser un immense merci aux divers intervenants qui effectuent toujours un travail admirable pour notre belle profession.*

### **6ème point :**

*Pour terminer et passer rapidement à la suite de notre assemblée, je rappelle notre partenariat conclu avec la CSS Assurances en 2020 proposant la possibilité à ses membres d'adhérer à une sorte d'assurance collective pour pouvoir bénéficier de primes un peu plus attractives pour les assurances complémentaires.*

*Un lien figure sur notre site internet ; je laisse le soin aux intéressé-es d'y faire un tour pour faire des comparaisons et, pourquoi pas, adhérer à cette collective pour tenter de gagner quelques petits sous chaque mois.*

*Voilà, en ce qui concerne les activités diverses, nous essayons toujours de faire en sorte que notre Association soit représentée à l'occasion des Assemblées des Associations sœurs, toujours dans la continuité des bonnes relations que nous entretenons avec elles.*

*Pour parler effectif, ce dernier est de :*

*312 membres au total, dont 181 dames et 131 hommes, l'écart se creuse...*

*29 membres passifs, ainsi que 11 membres d'honneur (72 membres ont plus de 20 ans de sociétariat),*

*alors que 37 boursières et boursiers sont engagés dans plusieurs communes.*

*En conclusion, merci encore à mes collègues du Comité pour leur dévouement, leur amitié et leur précieuse collaboration.*

*Merci de votre attention.*

*Le rapport du Président est applaudi abondamment par l'assemblée.*

## **6. Admissions, démissions**

Depuis septembre 2022, il y a eu 20 démissions ou départs au sein de notre association.

17 nouveaux membres ont rejoint notre association dans le même laps de temps ; il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Abegg Anne, Grancy; Becher Raphaël, Cossonay; Besson Anne-Françoise, Démoret; Bizzaro Raffaele, Chavannes-près-Renens; Coronel Corinne, Vuflens-la-Ville; Daenzer Frédéric, Château-d'Oex; Dangubic Milos, Cheseaux-sur-Lausanne; Dyens Sandy, Bonvillars; Emery Nicolas, Lonay; Jaccard Céline, Marchissy; Magnollay Sabine, Payerne; Malherbe Céline, Bière; Martin Kilian, Forel-Lavaux; Pilet Fabienne, Garderie ASAC - adjointe Cheseaux-sur-Lausanne; Rovisco-Pinto Sonia, Chenit (Sentier); Sarbach Claire, Froideville; Tissot Aurélien, Bassins et Saubraz.

Le Président souhaite, au nom du Comité, la bienvenue aux arrivants(tes) dans notre association et remercie les démissionnaires pour le travail accompli dans le cadre de leur fonction.

## **7. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes 2022 et 2023**

Stéphane Ruby, notre caissier, nous fait part de son rapport qui se résume de la manière suivante :

Comme il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2023, c'est les comptes des années 2022 et 2023 qui ont été distribués aux participants.

Le compte d'exploitation 2023 boucle avec une perte de chf 7'958.88, alors que la perte budgétisée se montait à chf 10'000.--. La course du 75<sup>ème</sup> anniversaire a coûté plus cher que prévu (chf 6'912.06) mais cette différence négative est largement compensée par les frais prévus pour l'assemblée qui n'a pas eu lieu.

Le capital de l'association au 31.12.2023 s'élève à chf 58'122.32.

Le rapport de la commission des vérificateurs relève la parfaite tenue des comptes et remercie le caissier pour les explications et la qualité du travail fourni.

La commission formée de MM. Michel Gisclon (Bussigny), Claude Salzmänn (Ecublens) et Michaël Perrin (Renens) prie l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité ainsi qu'au caissier.

## **8. Approbation des comptes et du rapport**

L'assemblée adopte, en bloc et à l'unanimité, le rapport du président, les comptes et le rapport de vérification et en donne ainsi décharge à leurs auteurs et au comité.

## 9. Cotisations annuelles

L'état de nos finances est toujours sain.

Votre Comité propose donc le statu quo, soit :

Cotisation de membre actif : CHF 40.-

Cotisation de membre passif ou honoraire : CHF 30.-

L'assemblée accepte à l'unanimité.

## 10. Budget 2025

Chaque membre a reçu le budget, celui-ci est mis en discussion. Le budget présente un excédent de charge de CHF 5'900.-.

Cet excédent de charge s'explique par la budgétisation en 2025 d'une course pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

Aucun complément d'information n'est demandé.

L'assemblée accepte le budget présenté à l'unanimité.

## 11. Remise des diplômes pour 20 et 40 ans de sociétariat

La parole est passée à Jean-Yves Thévoz pour la remise des diplômes et cadeaux aux jubilaires pour les années 2023 et 2024.

pour 20 ans de sociétariat : Jean-Marc Aeschlimann ; Marc-Henri Berlie ; Michel Chaupond ; Yves Chenaux ; Claude-Alain Chuard ; Brigitte Jordan ; Yvan Leiser ; Josette Lüthi ; Bernard Moreillon ; Michèle Aubert-Fahrni ; Alba Decker ; Malise Gaillet ; Françoise Gavillet ; Sandra Gonin-Gaille ; Stéphanie Martin ; Jean-Daniel Quiblier ; Daniel Roch ; Serge Thierrin.

pour 40 ans de sociétariat : Bernard Bigler ; Anne Bovet ; Gilbert Gerber.

Le Président et le comité félicite les jubilaires pour toutes ces années de fidélité et ils sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

## 12. Élection du Comité

Cette année, le comité n'enregistre pas de démission.

Les membres du comité sont donc candidats à leur réélection.

La proposition est acceptée et tous les membres du comité sont réélus à l'unanimité sous les applaudissements.

### 13. Élection du Président

Notre Président annonce qu'il n'est pas candidat à sa réélection après 13 ans de présidence. De chaleureux applaudissements remercient Jean-François pour tout le travail accompli.

Le Comité propose la nomination de Fabrice Weber au poste de Président de notre association. Aucune autre proposition n'est faite par l'assemblée.

Fabrice Weber est donc élu à l'unanimité sous les applaudissements et fait lecture de son 1<sup>er</sup> discours dans sa nouvelle fonction :

*Monsieur le Président, Cher Jean-François,  
Mesdames et Messieurs les boursières et boursiers vaudois, chers collègues,  
Madame la Conseillère d'Etat, Chère Valérie,  
Madame la Préfète, Chère Anne-Marion,  
Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,  
Chers sponsors,*

*Quel honneur vous me faites aujourd'hui, je vous remercie de votre confiance et j'en suis tout ému, vous me témoignez à nouveau votre gratitude après plus de 25 années de confiance dans le domaine des finances publiques que ce soit en tant que Boursier de la ville d'Yverdon-les-Bains, en tant que formateur et chargé de cours auprès de divers centres de formation (à l'exemple de l'Union des communes vaudoises, de la HEIG-VD, au CEP, à Avenir Formation, à l'IDHEAP et à la Chambre fiduciaire), en tant que politicien au niveau communal (depuis 1995), ou du temps où j'occupais ma fonction (de directeur des finances communales, de chef de ASFiCo) à l'État de Vaud.*

*Aujourd'hui en tant que membre d'honneur de notre association depuis 2015, vous me nommez à la Présidence de l'Association vaudoise des boursiers communaux, merci à vous tous, je vous promets d'agir en conformité pour protéger les intérêts des boursières et boursiers vaudois auprès des diverses instances fédérales, cantonales et régionales. Je continuerai mon travail de veille financière pour rester au service de notre belle profession qu'est l'expertise des finances communales, particulièrement dans ces moments de changements notables avec l'introduction de MCH2, de la nouvelle péréquation, du contrôle interne, de la révision de la Loi sur les communes et de notre règlement sur la comptabilité des communes. En relation avec les dispositions légales, le Comité de l'association ne peut que recommander à ce stade la mise en place de conditions-cadres qui ne surchargent pas d'avantage les boursières et les boursiers vaudois avec des outils et des processus supplémentaires, conduisant directement à des heures supplémentaires, voir des augmentations de taux d'activité, rarement appréciés par notre politique. Une collaboration étroite avec les instances et directions cantonales est largement favorisée en la matière.*

*Mais aujourd'hui j'ai envie que les regards se tournent vers mon ami, notre collègue et Président Jean-François, breveté comptable de formation, qui tient les rênes de l'association depuis maintenant 13 ans, a suivi l'évolution du nouveau modèle de compte MCH2, répondu à de multiples sollicitations et consultations et veiller à nous organiser de belles assemblées générales et sortie de boursiers. C'est également l'occasion pour lui, par son récent changement de commune et non de profession, en passant de la commune d'Epalinges où il a œuvré pendant 16 ans à celle de*

Villeneuve, de découvrir une nouvelle région, un nouveau district. Une commune, située au sud de la Riviera vaudoise et au nord du Chablais vaudois, de 32 km<sup>2</sup>, qui se caractérise par des surfaces d'habitations et d'infrastructures représentant 9% de sa superficie, des surfaces boisées de 65% et surtout des surfaces agricoles dont viticoles principalement de 26%. A n'en pas douter, notre Jean-François s'aventure dans de nouvelles découvertes culinaires. Son arc n'est de loin pas dépourvue de flèches, puisqu'il agit également en tant que Président du Conseil d'administration de la CIP et bassiste dans un groupe de rock à ces heures creuses. Sur un plan très personnel, c'est un homme d'honneur qui a connu quelques problèmes de santé qu'il a relevé avec beaucoup de courage et de résilience.

**Afin de lui rendre hommage, le Comité de l'association propose à l'unanimité dans le cadre des attributions de l'Assemblée générale de décerner le titre de Président d'honneur de notre belle association, à Jean-François Niklaus. Je vous propose de le nommer par des applaudissements nourris.**

En complément, Jean-François s'occupe actuellement du site internet de notre association depuis 2018 et propose de continuer cette activité en tant que membre du comité de l'association. Ce que le comité, fort de sa belle expérience, accueille avec beaucoup d'enthousiasme.

De manière générale, l'on ressent bien à travers la presse et les divers contacts que le fonctionnement institutionnel des communes se tend de plus en plus, que cela soit envers les boursières et boursiers vaudois, auprès de nos collègues les secrétaires municipaux, le climat entre le politique et l'administration s'en ressent forcément par un durcissement des positions, ce qui a terme n'est pas l'idéal en terme d'optimisation organisationnelle, et surtout face au nombreux changements, d'ordre techniques et numériques, qui attendent notre profession à l'avenir.

Aujourd'hui comme déjà relevé, les boursières et boursiers vaudois font face à de nombreux défis, la priorité pour ces prochaines années est la mise en place du nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2). Cette implémentation nécessite du temps, des ressources et beaucoup d'énergie. IL est important de rendre attentif vos politiques respectifs que cet engagement supplémentaire aura des répercussions sur vos horaires de travail traditionnels. Il s'agit d'une véritable gestion de projet, qui va bien au-delà du cahier des charges normale d'une boursière ou d'un boursier. N'hésitez pas à en discuter avec vos Syndics et municipaux de tutelle. Dans tous les cas, je rappelle que des formations sur MCH2 sont délivrées par l'Union des communes vaudoises (avec Jean-Michel Chapallay, Gérald Chollet et votre serviteur) et par l'Etat de Vaud, nous sommes là pour vous aider et vous soutenir au besoin.

Voilà, sur ces bonnes paroles, je repasse le volant à Jean-François pour terminer l'Assemblée générale qui a déjà une bonne nouvelle à nous annoncer pour l'organisation de l'édition 2025, qui sera le jubilé du 80ème.

Comme mentionné dans le discours du nouveau Président, Jean-François Niklaus est proposé par le Comité au titre de Président d'Honneur ; l'assemblée entérine cette proposition par des applaudissements nourris.

La composition du comité est donc la suivante :

- Président et spécialiste MCH2 : Fabrice Weber (Yverdon-les-Bains)
- Vice-Président et gestionnaire des membres jubilaires : Jean-Yves Thévoz (Saint-Prex)
- Secrétaire : Nicolas Rapin (Moudon)
- Caissier : Stéphane Ruby (Corseaux)
- Membre et responsable assurances caution : Laurence Fontana (Morrens)
- Membre et délégué au journal Point Commune : Jean-Marc Moreillon (Aigle)
- Membre et responsable du site internet : Jean-François Niklaus (Villeneuve)

#### **14. Assemblée 2025**

La date prévue de la 80<sup>ème</sup> Assemblée est le vendredi 9 mai 2025.

La candidature de la commune de Gland est confirmée par son boursier, M. Julien Ménoret.

Le Président et le Comité remercie notre collègue et la commune de Gland pour leur engagement.

#### **15. Prochaines assemblées**

La 81<sup>ème</sup> assemblée aura lieu le vendredi 24 avril 2026

Aucune commune ne s'annonce pour l'organisation de cette assemblée.

#### **16. Nomination des vérificateurs des comptes pour 2024**

Nos assises 2025 ayant lieu à Gland, la commission de vérification des comptes sera donc formée de trois collègues du district de Nyon ; soit pour la commune Arzier-Le Muids, D'Onofrio Vuille Odette ; pour la commune de Nyon, Cottier Ying et pour la commune de Trélex, Constantin Elisabeth.

#### **17. Message de Mme la Conseillère d'État Valérie Dittli, Cheffe du Département des finances du Canton de Vaud**

Madame la Conseillère d'État nous présente ses meilleures salutations et fait une présentation sur la situation des finances cantonales.

La présentation est disponible sur le site de l'association.

**18. Message de M. Jean-Paul Carrard, Directeur de la perception de l'ACI**

Monsieur Carrard remercie les boursiers.ères pour leur implications dans le processus de perception des impôts des frontaliers qui s'est considérablement amélioré durant ces dernières années. Il rappelle également que son service est à notre disposition pour répondre à nos questions en cas de besoin.

Présentation à disposition sur le site internet de l'association.

**19. Message de Mme Emma Sheedy, Directrice des finances communales auprès du DGAIC**

Madame Sheedy transmet quelques informations sur l'état de situation de l'implémentation MCH2 et sur les autres sujets actuellement en cours.

Présentation à disposition sur le site internet de l'association.

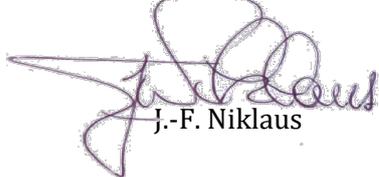
**20. Divers et propositions individuelles**

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Comité.

La parole n'étant plus demandée, notre Président adresse ses plus sincères remerciements à notre Commune hôte, ainsi qu'à nos généreux donateurs et sponsors, à savoir : Postfinance SA, le Groupe T2i Suisse SA, Intermandat SA et les Retraites Populaires.

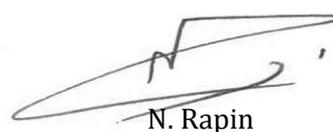
L'assemblée est levée à 11 h 37.

Le Président



J.-F. Niklaus

Le secrétaire



N. Rapin